

APPEL À CANDIDATURES PRIX UIA "ESPACES BIENVEILLANTS À L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS"

L'UIA annonce le lancement de son prix international "Espaces bienveillants à l'accessibilité pour tous". Ce prix commémore le fait que l'excellence en architecture est accessible à tous et respecte les principes de la conception universelle. Ce prix sera attribué à des projets achevés qui ont créé un environnement bâti attractif, inclusif et durable. La reconnaissance de la diversité humaine a été centrale dans leur processus de conception, grâce à une expression architecturale bienveillante à l'accessibilité.

Un prix spécial sera attribué à un ou des architectes pour des recherches manifestement basées sur la conception de l'accessibilité et représentant une contribution importante à l'amélioration de la qualité de vie, par une plus grande compréhension entre la conception centrée sur les utilisateurs et celle de ses applications à l'environnement bâti.

ADMISSIBILITÉ

Travaux réalisés par les architectes des pays membres des sections UIA démontrant l'intérêt de l'emploi des critères rappelés ci-dessus et achevés au 1er Janvier 2009. Ces travaux peuvent inclure des nouveaux bâtiments et des espaces aménagés aussi bien que des lieux et des bâtiments existants ou historiques ayant été réhabilités ou adaptés.

Recherches entreprises par un ou plusieurs architectes faisant avancer la théorie et la pratique de la conception universelle. Les thèmes peuvent inclure, sans être limités aux sujets suivants : la participation de l'utilisateur dans la conception, la conception pour les personnes âgées, les études anthropométriques aboutissant à des standards de l'environnement bâti, l'évaluation à posteriori de l'habitabilité basée sur l'interaction humaine, les perceptions sensorielles de l'environnement bâti et aussi le développement de la conception universelle dans la formation des architectes. Les recherches doivent avoir été terminées avant 1er Janvier 2012.

CATÉGORIES

L'attribution des trois médailles et des neuf mentions spéciales sera faite dans les catégories suivantes: 1 Espaces publics , 2 Bâtiments publics et institutionnels , 3 Bâtiments privés, 4 Recherche (Prix spécial)

CRITÈRES DE JUGEMENT

Les candidats inscrits dans les catégories 1,2 et 3 seront jugés sur la qualité d'ensemble de la conception et en particulier sur la façon dont le projet a abordé les facteurs humains pour permettre des usages bienveillants, faciles et agréables.

Les candidats dans la catégorie 4 seront jugés sur l'application pratique de la recherche à l'amélioration de la qualité de vie en rehaussant l'importance de la conception OU sur la qualité et l'efficacité d'un programme éducatif mettant en avant la formation des architectes à la conception universelle et inclusive.

SÉLECTION

La sélection procèdera en deux étapes:

Etape 1: Un jury régional organisé par le groupe de travail de l'UIA - Architecture pour tous - réalisera l'évaluation initiale des projets.

Etape 2: Un jury international représentant les cinq régions UIA fera la sélection finale. Les prix seront présentés à la Cérémonie des Prix UIA au Congrès de l'UIA à Durban le 6 Août 2014.

PROMOTION

Les projets retenus pour l'étape 2 seront promus dans une publication sur les sites internet de l'UIA - Groupe de travail, Architecture pour tous - ainsi que sur ceux des pays membres de l'UIA. Les communiqués de presse publiant les noms des gagnants seront aussi diffusés aux médias internationaux

Télécharger les spécifications du concours :

http://www.uia-architectes.org/sites/default/files/2014-01-31_Award_Details_F.pdf



Académie de musique symphonique, Katowice, Pologne - Lauréat du Prix UIA Région II Espaces bienveillants pour tous 2008

**DATE LIMITE
31 MARS 2014**

